

# Décolonialité ou innovation : Deux nouvelles perspectives sur les administrations africaines

## Mahaman Tidjani Alou

Professeur de sciences politiques, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger  
Responsable de l'École Jeunes Chercheur-e-s de *Global Africa*

[tidjanialou@yahoo.fr](mailto:tidjanialou@yahoo.fr)

## Jean-Pierre Olivier de Sardan

Chercheur au LASDEL (Niger),  
Directeur de recherche émérite au CNRS (France)  
[jpos.niger@gmail.com](mailto:jpos.niger@gmail.com)

## Cheikh Thiam

Professeur titulaire, département d'anglais/département d'études africaines, Amherst College  
[cthiam@amherst.edu](mailto:cthiam@amherst.edu)

## Mame-Penda BA

Professeure de sciences politiques, Université Gaston Berger, Sénégal  
Rédactrice en chef de *Global Africa*  
[mame-penda.ba@ugb.edu.sn](mailto:mame-penda.ba@ugb.edu.sn)

## Introduction

**How to cite this paper:**  
Tidjani Alou, M., Olivier de Sardan, J.-P., Thiam, C. & Ba, M.-P. (2024). Décolonialité ou innovation : Deux nouvelles perspectives sur les administrations africaines.  
*Global Africa*, (6), pp. 42-46.  
<https://doi.org/10.57832/7qd4-jm29>

Published: June 20, 2024  
© 2024 by author(s). This work is openly licensed via  CC BY-NC 4.0

Administrations et services publics sont des enjeux majeurs du présent et de l'avenir des pays africains. Ce sont aussi des thèmes centraux pour la recherche en science sociale. Pendant longtemps des chercheurs ont déploré le peu de travaux portant sur les administrations africaines contemporaines (Darbon, 1985 ; Copans, 2001). Heureusement les temps changent : de plus en plus de thèses, d'articles ou de livres leur sont consacrés, et les chercheurs africains sont désormais en première ligne (entre beaucoup d'autres, cf. Bako Arifari, 1999 ; Tidjani Alou, 2001, 2009 ; Koné, 2003 ; Diarra, 2010 ; Hamani, 2011 ; Issaley, 2018). Ce numéro de *Global Africa* s'insère donc dans cette tendance, mais il entend aussi aller plus loin et proposer deux perspectives nouvelles et complémentaires sur ce sujet. L'une porte sur les héritages coloniaux des administrations, et ouvre un débat autour du paradigme décolonial et de son application aux États africains.

L'autre concerne les innovations internes et souhaite mettre sur l'agenda scientifique de la recherche africaine l'indentification et la documentation de réformateurs au sein même des administrations et des services publics.

Les articles proposés dans ce numéro font en fait suite à deux processus voisins. D'une part l'École Jeunes Chercheurs (EJC) de notre revue, qui offre la possibilité à des jeunes chercheurs rigoureusement sélectionnés du continent de publier sous mentorat avisé des articles de qualité, a tenu une première session à Niamey en 2023 sur le thème de la décolonialité dans les administrations. D'autre part, toujours en 2023 et à Niamey, un colloque sur les innovations internes aux services publics, organisé par le LASDEL, a porté sur cette dimension endogène jusque-là négligée du fonctionnement des administrations dans les pays africains. On peut considérer que ces deux initiatives sont des avancées dans la recherche sur les administrations publiques en Afrique, et qu'elles vont dans le même sens. La perspective décoloniale participe d'un diagnostic historique nécessaire sur le fonctionnement des États et des services publics, afin de sortir des carcans du passé. La focalisation sur les réformes endogènes ouvre des pistes alternatives à la dépendance à l'aide extérieure et à l'héritage colonial et néo-colonial, afin d'améliorer la qualité des services délivrés aux usagers.

## Décolonisation et administrations

L'école jeunes chercheurs a permis à de jeunes chercheurs de travailler sur la décolonisation des futurs administratifs africains. Le sujet est redoutable puisqu'il induit un faisceau de spécialités en sciences sociales, avec des confort de pensée inégaux, mais heuristiques, donc féconds pour la réflexion, comme l'ont montré les contributions proposées lors de la première session de l'EJC. Évidemment, elles étaient de qualité variable, et un seul texte figure dans ce numéro.

La pensée décoloniale se veut avant tout une pensée de rupture et de renouvellement. Elle est née en Amérique latine et s'est prolongée dans les universités d'Amérique du Nord, d'Europe mais aussi sur notre continent, notamment en Afrique du Sud, à travers des luttes symboliques fortes qui ouvrent de nouvelles perspectives de pensée et de recherche. Les axes proposés aux jeunes chercheurs lors de cet atelier mettaient en avant des mots comme « soustraire », « libérer » ou « refonder » (soustraire les futurs administratifs de la bibliothèque bureaucratique, libérer les futurs administratifs de l'emprise de la réforme permanente, refonder une nouvelle praxis administrative africaine). Il s'agit donc de la promotion d'une recherche militante, autonomisée de l'emprise dominante de la colonialité occidentale, et qui a l'ambition de se déployer sur d'autres savoirs, plus ancrés dans les réalités locales des pays concernés.

Aujourd'hui, la décolonialité fait partie des grilles de lecture qui provoquent des débats intenses mais aussi de fortes controverses dans les sciences sociales, d'autant plus qu'elle est issue des disciplines philosophiques et littéraires. Diverses critiques ont été émises quant à la capacité du paradigme décolonial à comprendre les Etats africains post-coloniaux (Taiwo, 2022).

Il est donc logique que *Global Africa* propose un numéro spécial qui examine le potentiel et les limites de la grille décoloniale dans cette tentative commune de comprendre l'une des reliques les plus remarquables de l'ère coloniale en Afrique, à savoir les administrations modernes. Sur une telle thématique, il existe déjà de nombreux travaux<sup>1</sup> qui ont permis de dévoiler et mieux comprendre les dynamiques de l'État et de ses administrations en Afrique, de la colonisation à nos jours. En effet, les administrations africaines demeurent des institutions puissamment travaillées par les paradigmes de l'importation (Badie, 2002), du manque (Anders, 2010 ; Bako-Arifari, 2001, 2006 ; Bayart, Hibou & Ellis 1997), de la fragilité et de la carence (Cameron, 2010 ; Bayart, 1989), de l'inertie et de l'absence de doctrine (Darbon & Crouzel, 2009). L'analyse au quotidien des administrations révèle le plus souvent des appareils politiques et bureaucratiques défaillants et déviants, ainsi que des rapports

<sup>1</sup> Les travaux du groupe de recherche transnational (GRT) sur « La bureaucratisation des sociétés africaines » (2017-2021) qui a débouché sur des résultats intéressants (<https://www.dhi-paris.fr/fr/recherche/projekte-kurzzeit-ehemalige/la-bureaucratisation-des-societes-africaines.html>) ; les travaux du groupe de recherche « States at Work » qui a également permis de rassembler des résultats impressionnantes dans l'ouvrage publié sous la direction de Bierschenk T. & Olivier de Sardan J.-P. 2014, « States at Work », Brill

de domination, voire de violence envers les usagers. L'efficacité, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des défis loin d'avoir été surmontés. Ces invariants ont justifié une permanente et chaotique ingénierie réformatrice largement pilotée par l'industrie occidentale du développement, avec de graves conséquences pratiques et symboliques (Easterly, 2010 ; Machikou, 2013, 2014 ; Darbon, 1985, 1990).

Bien entendu, il faut interroger la pertinence du paradigme décolonial par rapport aux contextes africains, en dépassant sa dimension strictement idéologique et en le mettant à l'épreuve de solides programmes de recherche. Dans ce sens, l'une des pistes consisterait à orienter les activités de recherche vers des études décoloniales empiriquement fondées, bâties sur des problématiques et des hypothèses rigoureuses pour asseoir de façon durable leur pertinence scientifique.

L'article publié dans ce numéro issu de l'École jeunes chercheurs se centre sur « la lutte contre les pratiques de corruption à travers la numérisation de l'administration publique en Afrique » et montre le type d'usage qu'on peut faire de la problématique décoloniale.

## Des réformateurs de l'intérieur

Le second volet de ce numéro, concerne les innovations internes aux administrations, et les réformateurs d'en bas. À cet égard, il faut admettre que les services publics fonctionnent grâce à l'inventivité et à l'investissement personnel de certains agents. Un peu partout, on rencontre des exceptions admirables, des agents qui « se débrouillent » et tentent dans le dénuement de délivrer des prestations de meilleure qualité, de bricoler des améliorations, même mineures, au service des usagers, de mieux organiser le travail, de créer des collaborations avec les communautés et les collectivités locales, d'impulser des dynamiques de changement au sein des routines des services, d'adapter (à leur façon) aux contextes particuliers des villages et des quartiers les « modèles voyageurs » et les interventions standardisées implantées dans de nombreux pays par les partenaires extérieurs (Olivier de Sardan, 2021).

En fait, ces innovations endogènes, ces initiatives locales, ces réformes « de l'intérieur » existent déjà au sein des services de l'Etat, mais elles sont souvent ignorées ou méconnues. Ainsi, la recherche s'oriente sur les conditions d'émergence de ces innovations, les acteurs qui les initient, les leviers qui favorisent leur adoption et/ou leur rejet, les transformations qu'elles induisent, leur pérennité, leur éventuelle diffusion au-delà de leur contexte initial.

Ces innovations sont au cœur du fonctionnement des métiers du service public et du fréquent dénuement ambiant. Elles sont adaptées aux contextes locaux et professionnels, à la différence de la plupart des programmes et protocoles introduits par les partenaires techniques et financiers. Mais elles peuvent aussi modifier ces derniers pour les rendre plus réalistes et plus compatibles avec les pratiques quotidiennes du « monde réel ». Nous devons donc prendre en compte les « adaptations créatrices », lorsque des acteurs publics ajustent des réformes « top-down » (venant de l'Etat, des partenaires ou des deux) aux conditions concrètes de travail, quitte à en modifier les dispositions, les normes ou les périmètres, ou à les compléter avec des initiatives personnelles.

Ici, quand on parle d'innovations, il s'agit en fait de toutes les initiatives prises par des acteurs publics afin d'améliorer la qualité du service délivré aux citoyens : élaborer un nouveau protocole, initier une réforme de l'organisation du service, mieux accueillir, prévenir des ruptures de stock, réparer du matériel, modifier des décisions de la hiérarchie ou des projets des PTF pour les adapter au personnel ou aux usagers, simplifier la bureaucratie ou les programmes informatiques, dépanner ou expliquer, diminuer ou supprimer les paiements informels... Ces initiatives sont souvent peu spectaculaires, informelles, relevant du « bricolage ». Mais il suffit d'écouter les innombrables critiques des citoyens à l'encontre du comportement des agents de l'Etat pour apprécier à leur juste valeur ces ajustements du quotidien qui permettent de meilleures prestations

Les textes proposés dans ce numéro vont clairement dans ce sens. Les articles montrent comment : 1) au Burkina Faso, les nouvelles technologies, sur initiatives locales, sont mises à contribution dans les systèmes de santé pour faire fonctionner les services dédiés ; 2) au Cameroun, à l'initiative d'un

agent de la circulation routière, l'image de ce corps de métier s'améliore ; 3) au Niger et au Bénin, des acteurs d'« en bas » du domaine de la santé adaptent au quotidien les réformes importées par des stratégies créatrices, donc endogènes, les rendent applicables pour améliorer la délivrance du service ; 4) au Mali, à travers les initiatives d'un maire, l'espace municipal est devenu un cadre d'échanges et de débats permanents, suscitant la confiance des populations, pour ainsi obtenir leur adhésion aux initiatives proposées et le paiement des impôts ; 5) au Burkina Faso, des quartiers précaires deviennent des espaces d'actions novatrices dans le secteur de l'eau. Ces actions se caractérisent par leur endogénéité, l'émergence *in situ* d'experts contextuels, la dynamique collective des actions engagées et la question de leur diffusion hors de leur site d'identification.

Ainsi, l'ensemble des textes retenus dans le cadre de ce numéro participe d'une même quête difficile : comment sortir des héritages coloniaux et de la dépendance à l'aide occidentale, comment transformer les administrations africaines pour les mettre au service des populations et les adapter à des contextes locaux complexes ? Il s'agit ainsi de valoriser les résultats déjà acquis, de lancer des débats, de promouvoir de nouveaux programmes de recherche.

## Bibliographie

- Anders, G. (2010). *In the Shadow of Good Governance. An Ethnography of Civil Service Reform*. Afrika-studiecentrum Series, 16, Brill.
- Badie, B. (1992). L'Etat importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique, Paris, Fayard, p. 144.
- Bako Arifari, N. (1999). Dynamiques et formes du pouvoir politique en milieu rural ouest-africain : étude comparative au Bénin et au Niger Marseille : EHESS, thèse de doctorat
- Bako-Arifari, N. (2001). La Corruption au port de Cotonou : douaniers et intermédiaires. *Politique africaine*, 83, 38-58.
- Bako-Arifari, N. (2006). We don't eat the papers: corruption in transport, customs and the civil forces. Dans G. Blundo, J.-P. Olivier de Sardan, N. Bako Arifari, & M. Tidjani Alou (eds.), *Everyday Corruption and the State. Citizens and Public Officials in Africa* (pp. 177-224). London, Zed.
- Bayart, J.-F. (1989). L'Etat en Afrique : la politique du ventre, Fayard, Paris, 439 p.
- Bayart, J.-F., Ellis, S., & Hibou, B. (1997). *La criminalisation de l'État en Afrique*. Complexe.
- Bierschenk, T., & Olivier de Sardan J.-P. (2014). States at Work, Brill
- Cameron, R. (2010). L'Administration publique en Afrique. Introduction. *Revue internationale des sciences administratives*, 76, 637-643.
- Colin, P., & Quiroz, L. (2023). *Pensées décoloniales. Une introduction aux théories critiques d'Amérique latine*. Éditions de la découverte.
- Copans, J. (2001). « Afrique noire : un État sans fonctionnaires ? ». *Autrepart*, 20, 11-26
- Darbon, D., (1985). Pour une socio-anthropologie administrative en Afrique. *Revue française d'administration publique*, (35), pp. 457-468.
- Darbon, D. (1990). L'État prédateur. *Politique africaine*, 39, 37-45.
- Darbon, D., & Crouzel, I. (2009). Administrations publiques et politiques publiques des Afriques. Dans M. Gazibo (Éd.), *Le Politique en Afrique. État des débats et pistes de recherche* (pp. 71-101). Karthala.
- Diarra, A. (2010). Socio-anthropologie de la prise en charge de l'accouchement au Mali Marseille, EHESS : thèse de doctorat en anthropologie.
- Easterly, W. (2010). *The White Man's Burden: Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done so Much Ill and so Little Good*. Penguin Press, New York.
- Hamani, O. (2011). Les modes de régulation de l'appareil judiciaire nigérien Marseille : EHESS, thèse de doctorat
- Issaley, N. (2018). Les services de l'élevage dans les départements de Gouré et Tesker : entre complexités pastorales et débrouillardises, Etudes et Travaux du LASDEL 118.
- Koné, M. (2003). "Contexte" et "gombo" dans les formations sanitaires in Jaffré, Y. & Olivier de Sardan, J.P. (eds) 2003. Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest, Paris : Karthala
- Machikou Ngameni, N. (2013). L'entre-capture de la gratuité du service public judiciaire. Entre misère et distanciation. Dans F. Hourquebie (éd.), *Quel service public de la justice en Afrique francophone ?* (pp. 165-174) Bruxelles, Bruxellant.
- Machikou Ngameni, N. (2014). La sédimentation d'une communauté de connaissance au cœur de l'action publique en Afrique. Un nouveau souffle pour les politiques publiques ? Dans F. Hourquebie (éd.), *La doctrine dans l'espace africain francophone* (pp. 59-80). Bruxelles, Bruxellant.

- Olivier de Sardan, J. P. (2021). *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà* » Paris : Karthala
- Taiwo Táíwò, O. (2022). *Against decolonization: Taking African agency seriously* Hurst Publishers.
- Tidjani Alou, M. (2001). La justice au plus offrant. Les infortunes du système judiciaire en Afrique de l'Ouest (cas du Niger) *Politique Africaine*, 83, 59-78
- Tidjani Alou, M. (2009). La chefferie et ses transformations. De la chefferie coloniale à la chefferie post-coloniale in Olivier de Sardan, J.P. & Tidjani Alou, M. (eds) 2009. *Les pouvoirs locaux au Niger. En attendant la décentralisation*, Paris : Karthala.
- Tuhuwai Smith, L. (1999). *Decolonising methodologies. Research and indigenous peoples.* Zed book & University of Otago Press.